



RPI SOUVIGNY / SAINT-REGLE INSCRIPTIONS RENTREE 2025

Les enfants nés en **2022** rentreront à l'école maternelle en septembre 2025.

Etape 1 : inscription à la **mairie** de la commune de résidence

Pièces nécessaires : carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile

Etape 2 : rendez-vous à l'école

Pièce nécessaire : certificat d'inscription délivré par la mairie

Pour finaliser l'inscription de vos enfants en maternelle, merci d'envoyer un mail (en précisant vos coordonnées téléphoniques) à :

ec-saint-regle@ac-orleans-tours.fr

Mathilde JUBAULT

Directrice de l'école de Saint-Règle

NB : LA PROCÉDURE EST IDENTIQUE POUR LES ÉCOLIERS PLUS ÂGÉS DONT LES FAMILLES SONT NOUVELLEMENT INSTALLÉES SUR SOUVIGNY OU SUR SAINT-RÈGLE ET QUI N'ÉTAIENT DONC PAS SCOLARISÉS SUR LE RPI EN 2024-2025. Les parents devront présenter le certificat de radiation de l'ancienne école de leur enfant.

Yann GUILLONNET

Directeur de l'école de Souvigny-de-Touraine

ec-souvigny-de-touraine@ac-orleans-tours.fr

Demande d'inscription à l'école maternelle / primaire regroupement pédagogique intercommunal Souvigny <> Saint-Règle

Imprimé à remplir et à retourner en mairie de la commune de résidence, accompagné :

- du livret de famille,
- d'un justificatif de domicile récent
- et du carnet de santé de l'enfant (pages vaccinations)

Nous soussignés	Mère ou tutrice Père ou tuteur
Demeurant (adresse complète)	
Téléphone	Mobile 1 Mobile 2
Courriel	Mail 1 Mail 2
Demandons l'inscription de notre	(<i>razer la mention inutile</i>) Fille Fils
NOM prénoms	
Date et lieu de naissance	
En classe de	
A la rentrée scolaire de septembre	2025

Fait à

Signature des parents ou tuteurs légaux

le